



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
9.06.2015

L'an deux mille quinze et le quinze juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 15/44

**Présents** : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE Mmes BALOUP, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mr GRIMAL, Mme ANGLES, Mrs DE GUALY, KOWALCZYK, Mmes CHAILLET, THUEL, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

**Absents** : Mme BABAUX procuration à Mr SOULA  
Mme PESA procuration à Mme TAFELSKI  
Mmes GONZALES procuration à Mme THUEL

**Secrétaire** : Mme TAFELSKI

Objet de la délibération

Madame Villeneuve

**SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE  
AUX AMIS DU JOUR  
D'EUF**

L'Association "Les Amis du Jour d'Euf" a fait parvenir une demande de subvention d'un montant de 700 € pour l'organisation d'une soirée spectacle.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

**Adopté à l'unanimité**

DECIDE de verser une aide financière exceptionnelle de 700 euros à l'association "Les Amis du Jour d'Euf".

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal art. 6745 "subventions exceptionnelles aux personnes de droit privé".

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 20 octobre 2015  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Départemental